

PAYS DE LA LOIRE

Axe 1 : Développer ses capacités d'évolution

# Construite et Réussir son Evolution Professionnelle (CREP)

## Contexte

---

Reprendre des études, suivre une étude promotionnelle, se reconvertir suite à un problème de santé, réfléchir à sa seconde partie de carrière : autant de situations, qui interrogent. Une étroite collaboration et une coordination rigoureuse entre les consultants, le(s) représentant(s) de l'Anfh et les employeurs devra se faire dans le but de proposer un parcours de formation individualisé faisant sens avec les actions déjà suivies par les agents. Ce parcours est modulaire. Les agents n'ont pas l'obligation de suivre l'ensemble des modules (hors Module 1).

## Objectifs

---

**Améliorer, sécuriser et augmenter la réussite des agents dans leurs projets professionnels.**

- Conforter un choix d'évolution professionnelle.
- Définir un projet et mesurer les étapes de préparation/sécurisation d'un parcours professionnel.
- Développer ses capacités d'apprentissage et sa confiance en soi.
- Développer ses compétences de base.

## Renseignements complémentaires

---

### Financement :

Budget ANFH. Hors plan de formation.

### Date limite d'inscription :

15 Novembre 2024

Pour chaque inscription, il sera demandé de compléter une charte d'engagement.

### Pédagogie :

- Participative et active.
- Dispositif modulaire et à la carte.

## Programme

---

## **1- Pré-diagnostic**

En lien avec l'établissement employeur et l'Anfh, identifier les orientations possibles de parcours dans le dispositif proposé aux agents au regard de leurs aptitudes, appétences, compétences, motivations et santé.

## **2- Phase exploratoire (21h)**

### **Réaliser un bilan professionnel et personnel.**

- Identifier les aptitudes, compétences et motivations.
- Retrouver le sens et la cohérence de ses choix.
- Définir un plan d'action.

### **Entamer le processus de changement.**

- Exprimer son ressenti par rapport à sa situation professionnelle actuelle.
- Identifier ses potentiels d'adaptation et ses ressources.
- Entamer des réflexions sur de nouvelles perspectives.

## **3- Phase préparatoire (28 heures).**

### **Élaborer son projet professionnel.**

- Acquérir les outils et méthodes pour construire le projet.
- Préparer son projet professionnel.
- S'inscrire dans un parcours d'évolution professionnelle.

### **Bénéficier d'un diagnostic préalable à l'entrée en formation.**

- En cas de parcours de formation, vérifier les prérequis nécessaires et/ou les aptitudes attendues.

## **4- Les fondamentaux(21h).**

### **Se préparer à la formation.**

- Développer ses capacités d'apprentissage et sa confiance en soi ou « apprendre à apprendre».
- Développer sa mémoire, sa capacité à se concentrer et à gérer des situations stressantes.

### **Aider à la reprise des études.**

- Savoir s'organiser et planifier son travail.
- Savoir prendre des notes et rédiger des écrits.
- Savoir faire des recherches.
- Apprendre l'autonomie.

### **Développer ses compétences de base.**

- Possibilité de mobiliser le dispositif Anfh Compétences-Clés «4C».

## **5- Accompagnement et suivi.**

### **Public**

**Agents identifiés et inscrits par l'employeur, souhaitant s'engager dans une démarche d'évolution professionnelle et/ou en questionnement sur leur parcours.**

**Exercice**  
**2025**

**Code de formation**  
**1. 4**

**Nature**  
**AFR**

**Organisé par**  
**ASSOFAC**

**Durée**  
**70 heures**